

conçues pour le bien-être et un meilleur épanouissement des personnes défavorisées ne doivent pas retrancher celles-ci des milieux de vie communs.

C e q u ' i l f a u t c h a n g e r :

▲ Au lieu de créer pour les handicapés le support artificiel de l'assistance et de la protection abstraite, il faut créer un " espace social et vital " où la différence puisse s'exprimer en tant que telle.

L'élaboration d'un concept global de rechange doit nécessairement entraîner le rejet de la conception traditionnelle d'aide et de la logique des structures spéciales qui, en isolant le handicapé de l'expérience vitale de l'individu finissent par le couper de la réalité.

(Comment peut-on répondre plus efficacement, compte tenu des schémas et des valeurs que la société actuelle impose, aux besoins de communication et de participation des personnes défavorisées au niveau de l'ensemble des relations vécues par celles-ci en tant qu'être différents ? "

- Chaque étape de la formation devrait se dérouler dans un milieu aussi ouvert que possible.

Les groupes de travail devraient être formés en fonction d'un critère d'hétérogénéité en ce sens que l'on choisit des sujets différents par le sexe, l'âge, la nature du handicap, le niveau mental et le degré d'intégration sociale.

- Il faut établir un rapport permanent et actif avec tous les éléments du monde du travail et en particulier avec les entreprises, avec les chambres professionnelles et les services compétents.

-La formation professionnelle de tous les adolescents handicapés devrait être accompagnée de stages d'essai professionnel en entreprise normale sous forme de conventions.